FRC 1,749
Case FRC 13702

MOYEN SIMPLE, SÛR, ET FACILE,

POUR LIBÉRER L'ETAT,

Soulager le Peuple, & rendre la Nation plus riche, plus puiſſante, & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été;

Dédié au Roi & à la Nation:

Par M. D'AUDIBERT CAILLE, ancien Conſul de Paix près l'Empereur de Maroc;

Avec cette Épigraphe,

Soyez d'accord, & nous ſerons heureux.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY

ERRATA.

Page 18, ligne 11, *defi-*, lifez *déficit.*

Page 33, ligne 8, *il*, ne lifez ce *mot* qu'une fois.

Page 34, ligne 18, dix *ans*, ne lifez que dix.

Page 35, à la dernière ligne de la note, *einfi*; lifez *ainfi.*

Page 46, avant-dernière ligne de la note, *comme ailleurs*, lifez *auffi.*

Page 48, ligne 8 de la note, *trois cens pour cent*, lifez *trois pour cent.*

Page 48, ligne 13, *des*, lifez *de.*

Page 54, ligne 9 de la note, 15,625,000 liv. lifez 1,562,500 liv.

Page 62, 16 ligne, 1,620,0000 livres, lifez 1,620,000 livres.

Page 65, ligne 4 de la note, *produit de la fomme de cinq milliards*, lifez *furplus de la fomme de trois milliards.*

AU ROI.

SIRE,

LA Nation eſt perſuadée que vous aimez vos Sujets, & que vous ſouhaitez de les rendre heureux. Il eſt également vrai, SIRE, que vos Sujets vous chériſſent, & qu'ils ſouhaitent le bien général de l'Etat.

Ce grand bien dépendant d'un

parfait accord entre VOTRE MAJESTÉ & la Nation, j'eſpère qu'Elle daignera agréer le moyen que je propoſe pour l'opérer.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très-humble & très-fidele Sujet,

E. D'AUDIBERT CAILLE.

A

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Nosseigneurs,

Il eſt connu que l'Etat n'a jamais dû les ſommes énormes qu'il doit ; que la Nation n'a jamais été auſſi ſurchargée d'Impôts, & que malgré le produit des réformes & des économies qu'on a faites, il eſt difficile de balancer la recette avec la dépenſe.

A tous ces maux ſe joint celui d'un diſcrédit public qui nous afflige ; celui de recevoir la loi des Capitaliſtes qui nous donnent quelques ſe-

cours à des conditions trop onéreuſes ; celui des progrès que font ces maux ; celui de voir languir une infinité d'objets utiles faute de fonds, &c.

Pour y remédier, & pour rendre en même-temps notre Nation plus riche, plus puiſſante, & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été, je propoſai un moyen, avant la première Aſſemblée des Notables, à M. de Calonne, alors Contrôleur-Général des Finances ; je le propoſai enſuite à M. l'Archevêque de Toulouſe, principal Miniſtre ; puis à M. Lambert, nouveau Contrôleur-Général, & enfin, à M. Necker, qui ſe trouve pour la troiſième fois Directeur-général des Finances. Les circonſtances n'ayant vraiſemblablement pas

permis à ces Meſſieurs de s'en occuper, je crois devoir le rendre public à l'heureuſe époque de l'Aſſemblée des Etats-Généraux, en le dédiant au Roi & à la Nation, comme un hommage du zèle & de l'attachement que je leur dois.

Je ſupplie NOSSEIGNEURS d'obſerver qu'aucune vue d'intérêt particulier ne m'a porté à propoſer ce moyen; qu'il ne s'agit ni de Compagnie ni de Privilége; qu'il n'eſt queſtion que du bien public; que ſon exécution ne pourroit nuire à aucun autre plan utile, & qu'elle pourroit au contraire faciliter celle de tous ceux qu'on a jugés avantageux, & qu'on n'exécute pas faute de fonds.

Si j'ai la ſatisfaction de voir que mon idée ſoit utile, je m'en féliciterai mille fois; & s'il en eſt autrement, j'eſpère que vous ne déſaprouverez point les ſentimens de patriotiſme qui m'ont porté à vous en faire hommage.

Je ſuis avec reſpect,

NOSSEIGNEURS,

DE VOS SEIGNEURIES

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

E. D'AUDIBERT CAILLE.

AVIS AUX LECTEURS.

MESSIEURS,

AYANT résidé près de trente ans dans les Pays Etrangers, où je parlois & j'écrivois des langues qui m'ont fait oublier en partie la mienne, je vous prie de lire cet Ouvrage avec indulgence. Si les idées que j'y ai

développées de mon mieux vous paroiſſent utiles, mes vœux ſeront comblés.

MOYEN

SIMPLE, SÛR, ET FACILE,

POUR LIBÉRER L'ÉTAT,

Soulager le Peuple, & rendre la Nation plus riche, plus puiſſante, & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été;

Dédié au Roi & à la Nation :

Par M. D'AUDIBERT CAILLE, ancien Conſul de Paix près l'Empereur de Maroc;

Avec cette Epigraphe,

Soyez d'accord, & nous ſerons heureux.

LA plus grande ſatisfaction qu'un Souverain puiſſe avoir, eſt ſans doute celle de rendre ſes Sujets heureux autant que leur induſtrie, leur génie, la ſituation de ſon Royaume, ſa puiſſance, & d'autres

circonſtances favorables le permettent. Parmi les Peuples dont leur Souverain peut faire le bonheur, la Nation Françoiſe eſt, ſans contredit, une de celles qui ont le plus de moyens pour y parvenir. S'agiſſant de la rendre plus heureuſe qu'elle n'a jamais été, pourquoi ne fera-t-on point en France ce qu'on a fait ailleurs avec ſuccès?

Il eſt notoire que l'Angleterre & les ſept Provinces-Unies doivent en grande partie leur proſpérité aux bons effets que l'établiſſement de leur banque & le cours de leur papier y ont produits (1).

---

(1) L'Angleterre & les ſept Provinces-Unies ne ſont pas les ſeules Puiſſances qui ont établi des Banques dans leurs Etats, & qui y ont donné cours à du papier. L'Empereur, l'Impératrice de Ruſſie & bien d'autres en ont fait de même; ces deux dernières Puiſſances viennent d'augmenter conſidérablement la ſomme de Billets qui circuloient dans leurs Etats, & elles ont déclaré que c'étoit dans la vue d'aſſurer de plus grands ſecours

C'eſt avec le ſecours de leur banque & de leur papier, que l'intérêt de l'argent y a toujours été plus bas qu'en France; qu'ils ſe ſont procuré, dans l'occaſion, des fonds autant qu'ils en ont voulu, & à des conditions beaucoup moins onéreuſes que celles auxquelles la France eſt parvenue à s'en procurer; qu'ils ont mieux fait valoir leur ſol & leurs manufactures; qu'ils ont étendu conſidé-

---

à leurs Sujets, pour mieux faire valoir leurs Terres, leurs Manufactures, leur commerce, &c.

On verra ci-après, que la circulation de ces divers papiers, quoiqu'elle ſoit regardée comme très-avantageuſe aux Sujets des Puiſſances qui l'ont établie dans leurs Etats, eſt bien éloignée d'y produire tous les bons effets que produiroit celle qu'on propoſe d'établir en France, d'une manière beaucoup plus ſolide, & avec certitude que les bénéfices qu'elle donneroit ſeroient deſtinés à libérer l'Etat, à ſoulager le Peuple, & à rendre la Nation plus riche, plus puiſſante, & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été.

rablement leur commerce ; qu'ils font plus économiquement leurs armemens maritimes, qui leur procurent l'avantage de faire utilement des pêches que les François ne font point, & de fréter à plus bas prix leurs navires, que l'on préfère par cette raiſon ; qu'ils ont pu ſoutenir des guerres très-diſpendieuſes contre des Puiſſances beaucoup plus fortes en population, qui les auroient anéantis ſi elles avoient eu à proportion les mêmes facilités pour ſe procurer des fonds, &c.

Pour faire jouir la France de tous ces avantages, & d'une infinité d'autres dont elle a été privée juſqu'aujourd'hui, il ne s'agit que d'y établir une banque ou Caiſſe Nationale, qui ne ſoit ni à l'imitation de celle de Hollande, qui manque d'activité dans ſon adminiſtration, ni modelée ſur celle de Londres, quoiqu'il ſoit inconteſtable que depuis près d'un ſiècle elle eſt très-utile à ſes actionnaires & au Gouvernement. La Caiſſe Nationale

qu'on établiroit en France, feroit organifée d'une manière à infpirer plus de confiance au Public, & beaucoup plus avantageufe pour l'Etat en général, c'eft-à-dire, pour le Roi, & pour toutes les claffes de fes Sujets, non compris ceux qui font depuis trop long-temps les fangfues de la Nation, & qui ne mériteroient pas qu'on les plaignît de ne pouvoir plus s'enrichir à fes dépens.

En Angleterre, ce furent des particuliers qui, par voie d'actions, formèrent en 1693 l'établiffement d'une banque, fous le nom de banque d'Angleterre, s'en arrogèrent l'adminiftration qu'ils ont confervée jufqu'à ce jour, & s'en approprièrent conftamment les bénéfices énormes, qu'elle n'a ceffé de leur donner. Les fervices que cette banque à cependant rendus au Gouvernement & à la Nation (1), font trop notoires pour

(1) L'État lui doit plus de douze millions de liv. fterl. dont il ne lui paye l'intérêt qu'à trois

qu'il ſoit néceſſaire de les détailler. On ſait que les bénéfices immenſes qu'elle a faits & qu'elle continue de faire, proviennent en grande partie de ce qu'elle eſt autoriſée à faire circuler des billets pour des ſommes infiniment ſupérieures à celle de ſon Capital. Il en eſt à-peu-près de même (en petit) de la Caiſſe d'Eſcompte à Paris, dont les premières actions de 3000 liv. montèrent bientôt à plus de 7500 liv. au profit de ſes actionnaires. D'après la vérité reconnue, que ces bénéfices proviennent de la confiance que le Public accorde au papier que ces ſortes d'établiſſemens font circuler, il paroît très-juſte, & il eſt à ſouhaiter que le Gouvernement, en France, trouve le moyen d'y former l'établiſſement d'une Caiſſe nationale au profit de ce même Public, c'eſt-à-dire, en deſ-

---

pour cent, & la Nation y trouve mille reſſources.

tinant les bénéfices qu'elle feroit, à libérer l'Etat, & à procurer à la Nation tous les ſoulagemens & tous les avantages poſſibles (1).

On ne ſait que trop que l'Etat doit plus de trois milliards en perpétuel, qui lui coutent plus de 150 millions d'inté-

---

(1) L'on pourroit comprendre, dans ces avantages, celui du rachat des charges, Offices & emplois dont la vénalité rappelle des temps de détreſſe & une mauvaiſe façon de voir. On ſait que le Marquis d'Argenſon a dit page 156 de ſes *Conſidérations ſur le Gouvernement de la France :* » le mal qu'a fait l'uſurpation des fiefs, dit ce grand » Miniſtre, n'eſt rien en comparaiſon du mauvais » effet de la vénalité des charges » : il ajoute, page 261, article *Vénalité Exclue :* « conſidérant que » depuis la vénalité des emplois, les hommes ne » ſemblent plus faits pour l'État, mais l'État pour » les hommes; » l'intérêt de quelques particuliers à qui ce rachat pourroit nuire, ne doit point l'emporter ſur celui du Public qui l'exige, ainſi que la ſuppreſſion de toute vénalité.

rêt : ajoutant à cette ſomme celle d'environ 90 millions qu'il en paye de viager, elles font enſemble plus de 240 millions que l'Etat paye annuellement d'intérêts.

On ſait également que pour ſatisfaire à cette ſomme énorme d'intérêts, & pour fournir aux autres dépenſes annuelles de l'Etat, les Sujets du Roi ſont accablés d'impôts, au point que l'Agriculture, le Commerce & les Arts en ſouffrent les plus grands maux; qu'il y a néanmoins un défi-cit conſidérable, & que malgré le produit des réformes & des économies projetées, le Gouvernement ſe trouve embarraſſé pour mettre de niveau la dépenſe & la recette.

Le Gouvernement & la Nation connoiſſant tous ces maux, doivent s'accorder plus que jamais, pour aviſer aux moyens d'y remédier avant qu'il n'y ait plus de reſſource. Parmi ceux que l'on peut employer, il paroît qu'un des plus sûrs & des plus efficaces ſeroit celui de

convenir enſemble (le Roi & la Nation, le père & ſes enfans) de l'établiſſement d'une Caiſſe Nationale de crédit & de ſecours, qui fût autoriſée à faire circuler dans le Royaume, en Corſe, & dans nos Colonies, pendant un terme limité, la ſomme de cinq milliards en billets (on verra que cette ſomme ne feroit point trop forte) qu'elle prêteroit à l'Etat, aux Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés, & particuliers ſolvables, moyennant le modique intérêt de 3 pour cent, qui rendroit annuellement plus de 150 millions, & qu'on deſtineroit (comme on a dit) à libérer l'Etat, & au profit de la Nation.

Pour que le Public eût la plus grande confiance dans les billets que la Caiſſe Nationale feroit circuler, il conviendroit de n'en confier l'adminiſtration qu'à des perſonnes d'un mérite reconnu, ſous l'inſpection des plus notables Repréſentans de la Nation, choiſis dans le Clergé,

la Nobleſſe, les Magiſtrats, & les Officiers Municipaux des principales Villes du Royaume où elle auroit des Bureaux. Les principaux Repréſentans de la Nation, dans toutes ces Villes, étant Inſpecteurs de l'Adminiſtration de la Caiſſe Nationale, ſeroient, envers le Public, autant des témoins dignes de foi, qu'elle auroit toujours des fonds, ſoit en argent, ſoit en bonnes aſſignations du Gouvernement, ou en d'autres titres très-ſolides des Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés, & particuliers ſolvables (1), en ſus de la valeur des

(1) Pour que ceux qui n'auroient pas de bons titres ou des biens-fonds à offrir en hypothèque puſſent également profiter directement de l'établiſſement de la Caiſſe Nationale, elle leur feroit prêter par les Monts-de-Piété, à-peu-près les trois quarts de la valeur des effets qu'ils y dépoſeroient, moyennant l'intérêt auſſi modique de trois pour cent, au-lieu de plus de dix qu'il en coûte actuellement. S'agiſſant de contribuer à des œuvres de

billets qu'elle auroit mis en circulation. L'on pourroit d'ailleurs établir qu'il feroit formé & publié tous les ans un bilan très-exact, qui offriroit au Public le tableau le plus fatisfaifant de l'état des affaires de la Caiffe générale, ainfi que celui des Caiffes particulières qu'on auroit jugé convenable d'établir dans les Provinces, pour être plus à portée d'y fournir les fecours dont elles auroient befoin.

Pour affurer encore plus cette confiance, il feroit à propos de promettre, de la manière la plus folemnelle, que trois mois après que la circulation des billets de Caiffe Nationale feroit établie, le Roi en feroit éprouver à fes Sujets les premiers & les plus heureux effets, en

---

piété, la Caiffe Nationale de Crédit & de Secours, paieroit elle-même, de fes bénéfices, les appointemens des Employés aux Monts-de-Piété qui exiftent, & qu'on établiroit de plus dans le Royaume pour fecourir ceux qui feroient dans le cas d'y avoir recours.

ſupprimant entièrement la Gabelle & la Ferme du Tabac (1), & que Sa Majeſté leur donneroit dans la ſuite d'autres preuves de ſa bonté, auſſi-tôt que le ſuccès de cette circulation en faciliteroit le moyen.

Pour mieux inſtruire le Public des avantages qui réſulteroient pour lui de l'établiſſement d'une telle Caiſſe Nationale (à laquelle tous les Sujets du Roi pourroient ſe dire intéreſſés, vu les avan-

---

(1) Le Sel & le Tabac étant marchandiſe en France, plus de Contrebandiers ni de Gardes pour ces deux objets : voilà des milliers d'hommes qui, au-lieu de s'entre-tuer, comme ils font ſouvent, pourroient devenir des Citoyens utiles. L'on cultiveroit du Tabac dans toutes les Provinces du Royaume qui pourroient en produire; & au-lieu d'en tirer annuellement du dehors pour plus de dix millions en feuille, nous pourrions au contraire y en envoyer en feuille & en poudre pour des ſommes conſidérables, qui augmenteroient d'autant la balance du Commerce que nous faiſons dans l'Etranger.

tages qu'ils en retireroient tous) on pourroit dans les Villes en confier le ſoin aux Chefs de tous les divers Corps ; & dans les Villages, aux Seigneurs, aux Curés & aux autres Notables. Ces perſonnes éclairées parviendroient bientôt dans leurs Aſſemblées, à convaincre les plus incrédules du bien que leur procureroit la circulation de ces billets, ſans qu'ils fuſſent expoſés à aucun riſque.

On a dit ci-deſſus, que l'Etat doit environ trois milliards en perpétuel, dont les intérêts lui reviennent à plus de 5 pour 100 : dans l'hypothèſe qu'il empruntât à 3 pour 100 de la Caiſſe Nationale une égale ſomme pour rembourſer des capitaux qui lui coûtent de plus forts intérêts (1), l'économie de plus de deux

(1) S'il n'étoit pas poſſible de rembourſer les Emprunts en rentes viagères qui s'éteindroient d'eux-mêmes, on rembourſeroit au moins ceux qui ſont en perpétuel. Outre l'avantage de libé-

cinquièmes qu'il feroit ſur environ 150 millions qu'il en paye de perpétuel, ſe

---

rer ainſi l'Etat avec des fonds qui ne lui coûteroient que trois pour cent, au-lieu de plus de cinq qu'il en paye, on éviteroit la ſortie des ſommes immenſes qui paſſent tous les ans dans l'Etranger pour le paiement de l'intérêt des capitaux qu'il a dans les Emprunts faits par l'Etat. Il eſt plus que ſurprenant que depuis long-temps la France ſoit ainſi tributaire des Etrangers : les intérêts qu'on leur paye ſe montant annuellement à plus de 70 millions, abſorberont bientôt notre numéraire, ſi l'on ne s'empreſſe de remédier à un ſi grand mal. Il faut avoir été dans des Pays étrangers & y avoir entendu parler librement des Capitaliſtes qui très-ſouvent ne trouvent pas à y placer leurs fonds à trois pour cent, pour ſavoir combien ils ſe réjouiſſent de pouvoir les placer en France à plus de 5 pour cent en perpétuel, & à plus de dix en viager.

Lorſque la France ſaura profiter des reſſources que ſon ſol, ſa population, ſon induſtrie & une infinité d'autres avantages lui offrent; bien loin d'emprunter des Etrangers à de forts intérêts,

monteroit annuellement à plus de 60 millions, qui, avec un autre objet d'économie de plus de 40 millions, dont il sera parlé ci-après, feroient ensemble plus de 100 millions (1), que l'on pourroit destiner, 1°. à combler le déficit que de sages réformes & des améliorations bien vues

---

comme elle fait depuis trop long-temps, elle pourra au contraire leur prêter à plus bas intérêt que personne, par les facilités qu'elle a d'attirer la plus grande partie du numéraire qui existe. On n'attribue ici à personne les erreurs qu'on a faites & les abus qu'il y a eu par le passé dans l'administration des Finances en France; mais il est temps plus que jamais qu'on y mette ordre, & qu'elles ne soient plus confiées à des personnages qui n'avoient souvent aucune des qualités essentielles pour les bien administrer.

(1) On trouvera ci-après le calcul du montant de cette économie en capital & intérêts, & l'on verra ce qu'elle rendroit dans dix, dans quinze, dans vingt, & dans vingt-cinq ans, en ne la supposant que de deux cinquièmes sur les cent cinquante millions.

n'auroient pu éteindre : 2°. à ſupprimer la Gabelle & la Ferme du Tabac. Dans le cas où ces 100 millions ne ſuffiroient pas pour ces trois objets, en attendant que le déficit fût entièrement comblé, la Caiſſe Nationale prêteroit annuellement à l'Etat ce qui manqueroit pour y faire face, ainſi que pour tout autre objet de néceſſité reconnue ; & le produit des extinctions viagères ſeroit plus que ſuffiſant pour aſſurer à la Caiſſe Nationale l'intérêt des ſommes qu'elle auroit ainſi prêtées à l'Etat, ſans qu'il fût obligé de les emprunter autrement, ni à plus forts intérêts. D'ailleurs, du montant des ſommes que la Caiſſe Nationale auroit ainſi prêtées à l'Etat, toujours à 3 pour 100, elle s'en rembourſeroit dans la ſuite par le même moyen qu'elle ſe ſeroit rembourſée des trois milliards, & l'Etat s'en trouveroit également libéré.

Les Provinces, Villes & Villages qui emprunteroient également de la Caiſſe

Nationale à 3 pour 100 les fonds qui leur ſeroient néceſſaires pour rembourſer des capitaux qui leur coûtent de plus forts intérêts, feroient à peu-près la même économie, & pourroient en ſoulager leurs habitans, ou la deſtiner à ſe libérer. Elles pourroient en emprunter auſſi les fonds dont elles auroient beſoin pour mieux faire valoir leurs terres, & pour mettre en exécution tous les plans d'établiſſemens de Manufactures, de canaux de navigation (1), de culture, & autres

---

(1) Outre les canaux de navigation qui ſeroient de la plus grande utilité pour faciliter la communication entre les Provinces du Royaume, le tranſport de leurs denrées, l'entretien de leurs chemins, &c. elles pourroient en emprunter auſſi les fonds qui leur ſeroient néceſſaires pour faire exécuter tous les travaux qui pourroient contribuer à les préſerver des inondations auxquelles pluſieurs endroits ſont expoſés par les débordemens très-fréquens des rivières, qui cauſent mille maux dont nous voyons ſouvent des rela-

qui auroient été jugés utiles par les Etats-Provinciaux, ou par les Corps Municipaux.

L'Etat, les Provinces, les Villes & Villages ayant payé jusqu'à présent les forts intérêts qu'il leur en coûte pour les capitaux qu'ils se sont trouvés dans la nécessité d'emprunter, il est évident qu'ils seroient encore plus solvables, n'en payant que trois cinquièmes à-peu-près, & que la Caisse Nationale, ne courant pas le moindre risque dans les prêts qu'elle leur feroit, mériteroit que le Public eût dans ses billets la plus grande confiance, fon-

---

tions affligeantes. A ces deux objets seulement, on pourroit employer pendant long-temps des centaines de millions (que la Caisse Nationale prêteroit à trois pour cent) & des centaines de mille bras qui contribueroient beaucoup à faire parvenir au but que l'on auroit de procurer à la Nation tous les avantages possibles. Combien de milliers de désœuvrés n'emploieroit-on pas alors utilement!

dée ſur la ſageſſe de ſon adminiſtration, & ſur la ſolidité de ſes opérations, qui ſe réduiroient à rendre mille bons ſervices à la Nation, ſans s'expoſer à aucun riſque.

Le Public étant informé que le but de la circulation des Billets de Caiſſe Nationale que l'on propoſe, ſeroit d'aſſurer à l'Etat une économie annuelle de plus de 100 millions; de le libérer de trois milliards ſans aucun nouvel impôt ni emprunt; de lui faciliter au contraire le moyen de pouvoir ſupprimer entièrement & ſans délai la Gabelle & la Ferme du Tabac; de combler le déficit (1); de procurer aux Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés & Particuliers

---

(1) Partie de ce déficit n'étant que momentanée, il ne ſeroit point néceſſaire d'y deſtiner pour long-temps d'auſſi grands fonds que bien des gens ſe l'imaginent, & il ſeroit fort aiſé d'y faire face, en attendant ſon entière extinction.

ſolvables, les fonds néceſſaires pour tout ce qu'ils voudroient faire d'utile ; de faire tomber l'intérêt de l'argent à trois pour cent ; de détruire l'uſure (1) & l'agiotage ; de former une caiſſe de réſerve avec des fonds immenſes, qui aſſureroit mille autres avantages à la Nation, &c. il y a tout lieu de croire qu'il n'y auroit aucun bon François (2)

---

(1) Loſque la Caiſſe Nationale prêteroit elle-même (ou feroit prêter, comme on a dit, par les Monts-de-Piété) à trois pour cent les fonds que demanderoient ceux qui auroient des sûretés à donner, ils n'auroient plus recours à d'infâmes Uſuriers qu'on ne ſauroit trop tôt extirper.

(2) On ne comprend point dans ce nombre, certains Capitaliſtes, Agioteurs & Uſuriers, qui ſeroient obligés de changer de route pour faire valoir leur fonds, & qui regretteroient de ne pouvoir plus faire (comme ils font depuis trop long-temps) la loi à ceux qui ont recours à eux ; il n'y auroit que de tels perſonnages aveuglés par leur intérêt particulier, qui pourroient ſe refuſer au bien public.

qui ne ſe fît un devoir & un plaiſir de contribuer, autant qu'il dépendroit de lui, à l'établiſſement de cette circulation, en envoyant aux Caiſſes Nationales une partie de ſon numéraire, pour des billets qui lui ſerviroient également à faire ſes paiemens (1). Moyennant cette preuve de patriotiſme de la part de ceux qui enverroient une partie de leur numéraire dans ces Caiſſes en échange de billets, il ne ſeroit point néceſſaire d'uſer de la moindre rigueur pour mettre à exécution la loi qui en auroit ordonné le cours. Une confiance ainſi

---

(1) Ceux qui enverroient ainſi une partie de de leur numéraire aux Caiſſes Nationales dans la vue de contribuer à faciliter leurs opérations qui tendroient toutes au bien public, mériteroient que leurs noms fuſſent inſcrits ſur le tableau des Bienfaiteurs d'un établiſſement auſſi utile à la Nation, & ils acquerroient ainſi un degré de conſidération de plus.

établie feroit en même temps le bonheur & la gloire de la Nation.

Pour mieux faciliter le cours des billets de la Caiſſe Nationale, il faudroit, à la précaution de multiplier les billets de 100 livres, de 50 livres, de 25 & de 12 livres 10 ſols, joindre celle d'établir des Bureaux de change aux environs de tous les marchés publics, pour y changer les petits billets dont les porteurs feroient bien aiſes d'avoir la valeur en eſpèces, moyennant un modique droit de change, (1) qui ne paſſeroit ja-

(1) C'eſt pour faciliter l'établiſſement de ces Bureaux, & pour éviter que des ennemis du bien public n'y portassent (ſans néceſſité & malicieuſement) une trop grande quantité de billets à changer, que l'on propoſe d'autoriſer leurs Directeurs à prendre un petit droit de change, qu'on diminueroit dans la ſuite, & qu'on pourroit ſupprimer entièrement, (ſi on le jugeoit à propos,) lorſque la Caiſſe Nationale auroit elle-même établi tous ces Bureaux.

Etant d'ailleurs notoire que l'établiſſement

mais

mais un pour cent. Dans le cas où la Caiſſe Nationale ne pourroit point, au commencement, former elle-même ces établiſſemens, & y faire changer ſes propres billets en argent moyennant un demi pour cent, on permettroit à des particuliers d'établir ces Bureaux pour leur compte, & il y a lieu de croire qu'ils s'y prêteroient d'autant plus volontiers, que la circulation des billets de la Caiſſe Nationale faiſant tomber l'intérêt de l'argent à trois pour cent,

---

d'une Caiſſe Nationale de Crédit & de Secours, tel qu'on le propoſe, aſſureroit de grands ſoulagemens à la Nation, & lui procureroit mille autres avantages, on ne devroit point trouver d'inconvénient à ce que les Directeurs des Bureaux de change qu'elle auroit établis, fuſſent autoriſés à prendre un droit ſi modique, qui ſeroit également deſtiné au profit du Public, en dédommageant la Caiſſe des frais qu'entraîneroient l'établiſſement & l'entretien de ces Bureaux.

leur intérêt propre leur inspireroit de chercher à le faire valoir davantage dans lesdits Bureaux, où, avec vingt mille livres en espèces, ils pourroient, dans le courant de l'année, changer de ces billets pour plus de deux cens mille livres, qui leur donneroient deux mille livres de bénéfice, & qui feroient revenir à environ dix pour cent l'intérêt du susdit capital de vingt mille livres. Il en feroit à proportion de même pour les plus grandes sommes qu'ils auroient soin d'y employer, excités par les avantages qu'ils y trouveroient.

Par des calculs & par des comptes qui se trouvent ci-après, on verra ce que rendroit dans dix ans, dans quinze, dans vingt, & dans vingt-cinq ans, l'intérêt des cinq milliards de billets mis en circulation; leur résultat aideroit à fixer l'époque heureuse à laquelle la France se trouveroit libérée & enrichie au point de n'avoir plus besoin de cette circula-

tion (1). Quelle Monarchie ne seroit-elle pas alors ? Quel degré de puissance de

---

(1) Quoiqu'il paroisse y avoir beaucoup de numéraire en France, il n'y en a sûrement pas plus à proportion, qu'en Angleterre & en Hollande, où il y a beaucoup moins de besoins. Cependant, ces deux Puissances, plus commerçantes que bien d'autres, & plus expérimentées en calcul, prévoyant très-bien qu'avec leur seul numéraire elles ne pourroient pas faire la dixième partie de leurs opérations, prirent sagement, il y a très long-temps, le parti d'établir dans leurs Etats les Banques & le cours du papier dont il est parlé ci-dessus, & qui ont le plus contribué à leur prospérité.

Malgré la quantité de numéraire que l'on suppose en France, sans faire attention à la valeur immense de matières d'or & d'argent qu'on y emploie annuellement à quantité d'ouvrages de luxe pour lesquels on fond souvent des espèces lorsque ces matières sont trop rares ou trop chères, ni aux sommes énormes qui en sortent tous les ans pour payer aux Etrangers les intérêts des capitaux qu'ils ont dans nos emprunts, ainsi que

plus n'auroit-elle pas acquis ? Quelle Nation aussi heureuse ? & de quelles béné-

---

des avances & des prêts qu'ils font à des particuliers Nationaux, qui sont obligés de se procurer dans les Pays étrangers ce qu'ils ne trouvent point en France ; l'expérience nous a souvent prouvé & nous prouve encore tous les jours, qu'il s'en faut de beaucoup qu'il y en ait assez pour fournir aux opérations du Gouvernement, pour mettre en valeur les terres qui n'y sont point, ou qu'on pourroit faire mieux valoir ; pour une infinité d'établissemens utiles qu'on pourroit y former ; pour mettre en exécution des plans très-avantageux qu'on n'exécute point faute de fonds, &c. — On sait que les Manufacturiers, les Marchands, & bien d'autres qui ont continuellement besoin d'especes, sont obligés d'accorder des termes qui les gênent, s'ils veulent continuer de faire (comme l'on dit) le peu qu'ils font, & n'être pas forcés d'abandonner leur état ; on sait aussi la gêne presque générale qu'on éprouve souvent pour les paiemens, jusques à perdre quelquefois plus de dix pour cent, sur ce qu'on appelle le meilleur papier des maisons de Banque de Paris ; & l'on sait egalement qu'il n'y a pas

dictions ne combleroit-elle pas le meilleur de ses Rois, ses Représentans, & le Ministre, qui auroient ainsi contribué à son bonheur !

Il paroît, par ces mêmes calculs, que l'on a fixé à cinq milliards la circulation des billets de la Caisse Nationale, que l'on croit nécessaire pour opérer la libération de la dette de l'Etat, & pour faciliter aux Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés, & Particuliers solvables, les secours dont ils ont besoin pour une infinité d'objets utiles qui languissent faute de fonds. Cette somme ne paroîtra sûrement pas trop forte, si

---

de classe de sujets (sur-tout parmi les Financiers, Banquiers, Négocians, Marchands & autres) qui ne soient dans le cas de faire circuler leur propre papier pour faciliter leurs opérations, qui sont néanmoins très-souvent gênées, & que le Gouvernement seul peut vivifier au point que tout bon François doit le souhaiter pour le bien général de la Nation.

l'on confidère qu'en effets du Gouvernement, en effets de diverſes Compagnies, en effets particuliers, & en titres provenans d'une infinité de ventes à terme, il exiſte & il circule dans le Royaume pour au moins deux fois plus de papiers, qui portent de forts intérêts, & qui ne méritent ſûrement pas la confiance que mériteroient les billets de la Caiſſe Nationale. Pour ſe perſuader qu'il en circule réellement pour des ſommes immenſes, il ſuffit de ſavoir & de conſidérer qu'il y a dans Paris des maiſons de banque qui en reçoivent ou qui en payent annuellement près de 60 millions, & qu'en ſus du grand nombre de Banquiers connus pour tels, il y a une multitude d'autres particuliers qui trafiquent auſſi en papiers, & qui en ont toujours pour de fortes ſommes dans leurs porte-feuilles. Il en eſt de même, à proportion, dans les autres principales Villes du Royaume, & l'on n'exagère ſûrement point en di-

ſant qu'il en circule (de pluſieurs ſortes) pour plus de dix milliards.

La circulation de cinq milliards à trois pour cent, ne permettant plus à certains Capitaliſtes, Agioteurs & Uſuriers, de faire valoir leurs fonds (1) aux taux exorbitans qu'ils oſent impoſer à l'Etat & à

---

(1) On ſait que ces certains Capitaliſtes, Agioteurs & Uſuriers, ne ſe contentent pas de faire valoir leurs fonds effectifs ; qu'ils en font valoir auſſi de fictifs, en faiſant circuler leurs propres effets, & en ne prêtant ſouvent que leur ſignature ſur de bons nantiſſemens. Quoique dans ce dernier cas, ils ſoient Prêteurs ſur gages, il eſt reçu parmi eux de ne regarder cette précaution que comme un acte de prudence, & on ſait que pluſieurs des plus diſtingués dans leur claſſe le firent ainſi, en ne prêtant que leur ſignature aux fameux Agioteurs qui ont tant fait parler d'eux. Ce ſont ces mêmes Agioteurs & Conſorts, qui trouvèrent le moyen d'obtenir du Tréſor-Royal, (en trompant le Miniſtre,) un ſecours de onze millions cinq cents mille livres, qu'ils ont enſuite oſé refuſer de rembourſer.

tous ceux qui ont besoin de leur secours, on s'attend qu'ils emploieront tous les moyens possibles pour empêcher qu'elle n'ait lieu, & qu'ils se porteront jusqu'à payer des genspour répandre des bruits & des craintes sans fondement, qui ne feront aucune impression sur les personnes honnêtes en état de connoître qu'elle n'exposeroit la Nation à aucun risque, & qu'elle lui assureroit mille avantages.

Si ces sortes de Marchands d'argent supposent qu'une trop grande abondance de numéraire (quoique fictif, comme le sont les divers effets & papiers particuliers qui circulent) feroit augmenter les denrées & hausser la main-d'œuvre, on leur répondra qu'ils se trompent, vu que facilitant par ce moyen une grande augmentation de culture en tout genre, il y a lieu de croire que les denrées diminueroient au contraire de prix, & que les Ouvriers pouvant se nourrir à meil-

leur compte, la main-d'œuvre diminueroit auſſi plutôt que d'augmenter.

S'ils diſent qu'il ne ſeroit pas juſte de rembourſer avec des billets (1) les ſommes reçues en argent, on leur répondra que ces billets ayant le même cours que l'or & l'argent, le porteur pourroit en faire le même uſage qu'il feroit des eſpèces, & que par conſéquent il n'en réſulteroit pour lui aucun préjudice.

S'ils ne veulent pas prêter leurs fonds (en argent ou en billets) au même taux de trois pour cent, que la Caiſſe Nationale prêteroit les ſiens, ils n'auront qu'à les employer en acquiſition de terres qu'ils pourront faire valoir davantage, ou dans des Manufactures, dans le Commerce, dans des armemens maritimes, dans des entrepriſes de canaux de navi-

---

(1) Il eſt ſans doute plus avantageux aux Créanciers de l'Etat d'être rembourſés ainſi, que d'éprouver ce qui eſt arrivé plus d'une fois.

gation, de défrichemens, de plantations, d'établiſſemens de haras & de parcs, de coupes de bois, d'exploitation de mines, &c.

S'ils oſent dire qu'une trop grande augmentation de denrées, de beſtiaux, & d'articles de Manufactures, pourroit en faire tomber le prix trop bas, on leur fera obſerver que les pauvres Laboureurs & les pauvres Ouvriers ayant la faculté de ſe nourrir & de s'habiller à meilleur compte, ſe nourriroient & s'habilleroient beaucoup mieux qu'ils ne font; qu'ils s'en conſommeroit par conſéquent beaucoup plus; & que les vendeurs gagneroient ſur la plus grande quantité (1) au-delà

(1) Si avec la même ſomme de cinq cents livres que coûte l'intérêt de dix mille livres (c'eſt le ſuppoſer plutôt moins que plus de ce que coûte ordinairement l'argent; & l'on ſait que très-ſouvent la plupart des Propriétaires des terres, Manufacturiers & autres, ne peuvent point s'en procurer à ce prix, ni à des taux plus hauts,) on

de ce qu'ils auroient trouvé de moins ſur la différence du prix.

S'ils prétendent nous faire croire que la circulation d'une telle ſomme en billets de Caiſſe Nationale pourroit faire paſſer notre numéraire dans l'Etranger, on leur répondra que nous ſommes tranquilles à ce ſujet, attendu que la balance du commerce que nous y faiſons étant à notre avantage, le bon ſens nous perſuade qu'il continueroit d'entrer tous les ans en France beaucoup plus de numéraire qu'il n'en ſortiroit, & que notre commerce d'exportation augmentant conſidérablement par les reſſources & les facilités en tout genre que la Caiſſe Na-

pourroit emprunter de la Caiſſe Nationale ſeize mille ſix cents livres; il eſt aiſé de prévoir combien les Propriétaires des terres les feroient mieux valoir, & combien les Manufacturiers emploieroient plus de matières, occuperoient plus d'Ouvriers, & pourroient vendre à meilleur compte.

tionale lui procureroit, l'importation du numéraire y augmenteroit à proportion.

Enfin, pour les porter à ſe conſoler de ce qu'ils ne pourroient plus nous faire la loi avec leurs fonds, on leur dira pour dernier mot, qu'il eſt temps que le bien-être d'environ vingt-quatre millions de Sujets, l'emporte ſur l'intérêt de deux à trois mille ſang-ſues de la Nation, qui ont amaſſé (Dieu ſait comment) les trois quarts du numéraire qui ſe trouve dans le Royaume. Si l'on n'y met bientôt ordre, ils l'amaſſeront en entier; & les maux qui en réſulteront, ſeront à leur comble.

Ce ſont préciſement ces mêmes ſang-ſues, dont la plupart ont leurs fonds en porte-feuille, qu'on n'a pas encore trouvé le moyen de faire contribuer aux charges de l'Etat, quoiqu'elles forment la claſſe de Sujets la plus opulente, & qui gagne le plus. Il y a lieu de croire que ce ſont elles qui ont le plus cabalé pour que

l'impôt du timbre n'eût pas lieu, prévoyant qu'elles y auroient contribué plus que perſonne.

Le moyen que l'on propoſe étant en grande partie fondé ſur des exemples, ſur une longue expérience, & ſur les avantages qui en ſont réſultés pour les Puiſſances qui l'ont employé beaucoup moins avantageuſement que la France ne peut le faire; le Roi, les Repréſentans de la Nation, & le Miniſtre chargé du département des Finances, verront avec trop de ſatisfaction tous les avantages qui peuvent lui en revenir, pour ne pas s'en occuper. Il eſt à ſouhaiter qu'on ne conſulte, à ce ſujet, ni des Financiers, ni des Banquiers, ni des Agens de change, qui ont fait la plupart leur fortune dans les emprunts & autres opérations onéreuſes que le Gouvernement a faites, & qui ſont intéreſſés à ne pas voir changer certaines parties de l'Adminiſtration des Finances, qui leur

fourniſſent ſouvent l'occaſion de l'augmenter. L'on entend dire tous les jours que dans ces trois claſſes de Sujets beaucoup plus nuiſibles qu'utiles (1), il y en a

---

(1) S'il n'y eût jamais eu de Fermiers-Généraux ni de Receveurs-Généraux, dont il étoit fort aiſé de ſe paſſer, les tréſors immenſes que ces riches Financiers ont amaſſés au préjudice de la Nation en général, ſe trouveroient au pouvoir de pluſieurs milliers de Sujets utiles, qui les feroient valoir auſſi avantageuſement pour l'Etat que ces premiers les font valoir à ſon déſavantage.

Il en eſt a-peu-près de même de certains Banquiers à Paris, qui ont ſouvent ébloui nos Miniſtres des Finances, en leur offrant avec empreſſément leurs ſoumiſſions pour des ſommes au-delà de celles qu'ils vouloient emprunter. S'il n'y eût jamais eu de tels Banquiers (qui ſavoient dans ces occaſions ſe procurer de doubles & triples avantages), l'Etat ſeroit ſûrement beaucoup moins obéré qu'il ne l'eſt.

Quant aux Agens de Change (à Paris ~~comme ailleurs~~ auſſi) il ſuffit de connoître leur manière

plusieurs qui se sont fait depuis cinquante jusqu'à cinq cents mille livres de rente : on laisse au jugement des personnes sensées, à décider comment & aux dépens de qui ces millionnaires peuvent en aussi peu de temps s'être fait des tels revenus ? Il est à souhaiter que les Fermiers-Généraux, & les Receveurs-Généraux sur-tout, soient supprimés au-

---

d'opérer pour en juger. On les dit les principaux moteurs de l'agiotage, qui a causé mille maux, & qui les a presque tous enrichis dans peu de temps : on dit également, qu'ils ont beaucoup contribué à faire tomber les Effets Royaux en prônant trop les actions de diverses Compagnies particulières, pour favoriser le jeu scandaleux qu'on en a fait & qu'on en fait encore. Si ces deux reproches sont fondés, Il n'y a aucun doute qu'ils ont été & qu'ils sont encore plus nuisibles qu'utiles. Il n'en étoit pas de même avant qu'on eût introduit ce maudit agiotage : ceux qui étoient alors Agents-de-Change, se rendoient vraiment utiles, & jouissoient à juste titre de l'estime qu'ils méritoient.

plutôt (1). Outre l'économie annuelle de plus de 40 millions que cette ſuppreſſion procureroit à l'Etat, ce ſeroient autant de ſang-ſues de moins, qui ne s'enrichiroient plus aux dépens du Public. Parmi les Banquiers, il en eſt à qui leur ſeule commiſſion ſur les rentes qu'ils perçoivent (la plupart pour le compte d'étrangers) vaut ánnuellement plus de deux cents mille livres; c'eſt avec de tels profits qu'ils ſe donnent des tons qui font plus que pitié à de vrais Patriotes, qui rougiroient de s'être enrichis par de ſem-

(1) Leur ſuppreſſion feroit économiſer annuellement plus de quarante millions, y compris les honoraires & les intérêts que l'Etat paye à tous ces gros Financiers, qui lui font payer bien chèrement leurs avances, & que la Caiſſe Nationale lui feroit dans toutes les occaſions moyennant le modique intérêt de trois cents pour cent, deſtiné, comme on l'a dit, au profit de ce même Etat qui repréſente la Nation.

blables

blables voies. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'on ait intention de donner une idée désavantageuse de tous les Financiers, Banquiers, & Agents de change; y en ayant parmi eux qui pensent & qui se conduisent bien autrement que ceux dont on a voulu parler ci-dessus.

Quoique le moyen qu'on propose paroisse avoir quelqu'espèce de rapport avec le vieux systême de Law, il s'en faut de beaucoup que pour le mettre en œuvre, il fût question de suivre la marche vicieuse que l'on suivit à cette époque de désordre & de révolutions malheureuses pour la France: les fautes qu'on commit alors, & les abus qui en résultèrent, sont trop connus pour qu'on ne les évitât pas. Pour se persuader de la différence totale qu'il y a entre ce systême & le moyen qu'on propose, il suffit d'observer que l'établissement de la banque de Law commença par être

au profit des actionnaires qui en firent les fonds par voie d'actions qu'on augmenta ensuite à l'infini, & qui donnèrent lieu à cet agiotage scandaleux qui produisit les funestes effets dont la Nation se ressent encore; que n'étant point du tout ici question d'actionnaires ni d'actions dans l'établissement de la Caisse nationale dont il s'agit, les bénéfices qu'elle feroit seroient au profit de la Nation comme on l'a dit ci-dessus; & que bien loin de favoriser l'agiotage, il le détruiroit au contraire jusqu'aux racines, en facilitant la suppression de tous les effets royaux qui le causent. (1). Il y au-

(1) Celui des Actions de quelques Compagnies (dont le principal but étoit d'en faire un jeu), il y a long-temps qu'il auroit dû être rigoureusement défendu, & il sera fort aisé de l'empêcher, s'il est possible qu'il y ait d'assez bonnes raisons pour laisser subsister des Compagnies qui sont guidées pas des vues bien différentes de celles qu'elles ont exposées pour obtenir des Priviléges qu'elles ne méritoient pas.

roit de plus une différence totale dans l'adminiſtration, qui mériteroit à celle de la Caiſſe Nationale la plus grande confiance ; & les bénéfices palpables qu'elle feroit (ſans courir uncun riſque) ne ſeroient point imaginaires, comme l'étoient ceux à faire au Miſſiſſipi & aux Indes orientales, qui firent augmenter les actions de 500 liv. de la banque de Law juſqu'à 18,000, & qui donnèrent lieu aux déſordres affreux qui réſultèrent d'une infinité de fautes que l'auteur du ſyſtême fit dans l'exécution de ſes plans, trop compliqués & trop mal vus d'ailleurs pour pouvoir réuſſir.

Les circonſtances actuelles paroiſſant favorables pour l'exécution du moyen dont il s'agit, ſon auteur s'empreſſe de le préſenter comme un hommage de ſon zèle pour ſon Roi & pour ſa Nation ; & il expoſe en même-temps, qu'il paroît plus convenable que jamais d'introduire en France le cours d'un papier, ſous le nom

de billet de Caiſſe Nationale, en y ſupprimant celui d'une Compagnie d'agioteurs qui profitent ſeuls de ſa circulation (1). Plus on tardera de prendre ce

---

(1) Il eſt plus que ſurprenant que les Adminiſtrateurs de la Caiſſe d'Eſcompte à Paris, en obtenant du Gouvernement la permiſſion d'établir d'autres Caiſſes ſemblables dans les principales villes du Royaume, & de créer vingt mille nouvelles Actions, ayent prétendu que l'Etat leur paieroit cinq pour cent d'intérêt de la ſomme de ſoixante-dix millions qu'ils n'ont voulu lui prêter qu'à ces conditions. Juſqu'à quand ces ſortes de Capitaliſtes oſeront ils impoſer à la Nation (repréſentée par l'Etat) des conditions encore plus onéreuſes que celles qu'ils impoſent aux particuliers, qui ne leur payent que quatre pour cent, & qui leur payent cependant plus que ce qu'ils devroient en exiger, s'agiſſant de s'approprier un bénéfice qu'ils doivent, en grande partie, à la confiance que le Public veut bien avoir en ſes Billets. On ſait que de ſemblables établiſſemens (& notamment la Banque de Londres) ne prennent que trois pour

parti, plus notre Nation en ſouffrira, & plus les autres Nations, ſes rivales, en profiteront.

---

cent d'intérêt des ſommes qu'ils prêtent au Gouvernement : pourquoi l'Adminiſtration de la Caiſſe d'Eſcompte à Paris oſe-t-elle en prendre cinq ? Ce procédé trop intéreſſé & bien peu patriote des Adminiſtrateurs & Actionnaires de cette Caiſſe, n'eſt pas le ſeul qu'on ait à leur reprocher ; on pourroit leur en reprocher bien d'autres, & il eſt honteux que leurs premières actions ayant plus que doublé de valeur, ils n'ayent pas fait, en faveur des quâtre Hôpitaux qu'on va bâtir, ce que d'autres Compagnies & de ſimples particuliers ont fait.

P. S. Quoiqu'on doive ſavoir bon gré aux Adminiſtrateurs & Actionnaires de la Caiſſe d'Eſcompte d'avoir prêté dernièrement vingt-cinq millions de plus au Gouvernement dans des circonſtances qui n'étoient pas favorables pour qu'il ſe les procurât autrement, on peut néanmoins leur faire le même reproche d'en avoir exigé cinq pour cent d'intérêt, & obſerver que la ſeule augmentation d'un pour cent qu'ils font
yer à l'Etat de plus que ce que leur payent les

Au reſte, s'il eſt poſſible qu'il y ait encore quelque doute à ce ſujet, c'eſt

---

particuliers (tandis qu'il devroit payer moins) fait ſur ce dernier prêt plus de cent mille écus de perte, & ſur le premier de ſoixante-dix millions une autre perte annuelle de plus de ſept cents mille livres.

L'on peut encore ajouter à ces pertes, celle du montant de l'intérêt des intérêts qu'ils ſe ſont fait payer d'avance, & qui ſe monte :

SAVOIR;

Pour intérêt de 15,625,000 livres montant des intérêts de 25 millions payés d'avance pour quinze mois, calculé de même à cinq pour cent	78,125 liv.
Idem. De 3,500,000 liv. montant des intérêts de 70 millions payés également d'avance pour un an	175,000 liv.
Enſemble	253,125 liv.

N'eſt-il pas plus que ridicule qu'en ſus d'un intérêt de cinq pour cent que les Adminiſtrateurs de la Caiſſe d'Eſcompte ont exigé du Gouvernement, ils en ayent encore ſubtiliſé un tel béné-

un point qui intéresse trop essentiellement la Nation, pour n'être pas proposé, discuté & décidé de la manière la plus sage, dans l'Assemblée des Etats-Généraux, que le bon cœur du Roi & son amour pour le bien public, l'ont porté à convoquer. N'y ayant plus aucun doute qu'on ne peut établir aucun impôt sans le consentement de la Nation, il ne doit y en avoir aucun non plus qu'elle a également droit de le donner pour admettre ou pour refuser l'exécution d'un plan, qui, en assurant la liquidation de la dette de l'Etat, faciliteroit la prompte suppression de deux

---

fice, en se faisant payer d'avance (contre les règles de l'équité & de l'honnêteté) des intérêts qui ne leur étoient dûs qu'un an après le jour du débours des sommes prêtées ? Quoique depuis quelque temps on accorde (trop aisément) ce même avantage à ceux qui placent des fonds au Trésor Royal, les Administrateurs de la Caisse d'Escompte ne sont pas moins blâmables de l'avoir exigé.

des impôts les plus onéreux qu'elle paye, & lui procureroit mille autres avantages. Pour mieux juger de son utilité, il convient d'observer que l'objet de plus de deux milliards & demi d'économie, celui de plus de trois milliards de liquidation de dette Nationale, & l'autre d'environ deux milliards en Caisse de réserve, formeroient, les trois ensemble, plus de sept milliards & demi de bénéfice réel, que la circulation qu'on propose assureroit à l'Etat, en sus des soulagemens, & d'une infinité d'autres avantages qu'il en résulteroit pour la Nation. Il est d'autant plus à souhaiter qu'on examine, avec la plus grande attention, le résultat d'une telle circulation, que si malheureusement elle n'a pas lieu, outre la privation de tous les bons effets qu'elle auroit produits, ce seront les mêmes sang-sues de la Nation qui jouiront de la plupart de tous ces bénéfices, & qui les feront valoir à leur façon, pour absorber, non-

ſeulement le reſtant du numéraire qu'ils n'auront pas, mais auſſi les principales Charges & les meilleurs propriétés, comme pluſieurs d'eux ont déjà fait. Où en ſerions nous alors, & quels maux n'en réſulteroit il pas ?

Si j'ai la ſatisfaction de voir que le moyen que je propoſe ſoit agréé, je communiquerai alors quelques autres idées relatives à ſon exécution.

E. Daudibert Caille,
ancien Conſul de Paix près l'Empereur de Maroc.

CALCUL du montant d'une économie annuelle de 60 millions d'un côté, & de 40 millions de l'autre, enſemble 100 millions, pendant dix, quinze, vingt, & vingt-cinq ans, ainſi que de leur intérêt, annoncé à la page 25.

SAVOIR:

Pour montant d'une économie annuelle de 100 millions, pendant dix ans.	1,000,000,000
Idem. De leur intérêt calculé à cinq pour cent, comme l'on ſuppoſe qu'il coûtoit.	50,000,000
Id. De l'intérêt de ces mêmes intérêts. . .	2,000,000
Pour dix ans,	1,052,500,000

Id. D'une économie annuelle de 100 millions

pendant quinze ans. . .	1,500,000,000
Id. De leur intérêt. .	75,000,000
Id. De ces mêmes intérêts.	3,750,000
Pour quinze ans,	1,578,750,000
Id. D'une économie annuelle de 100 millions pendant vingt ans. . .	2,000,000,000
Id. De leur intérêt. .	100,000,000
Id. De ces mêmes intérêts.	5,000,000
Pour vingt ans,	2,105,000,000
Id. D'une économie annuelle de 100 millions pendant vingt-cinq ans,	2,500,000,000
Id. De leur intérêt. .	125,000,000
Id. De ces mêmes intérêts.	6,250,000
Pour vingt-cinq ans,	2,631,250,000

CALCUL de ce que produiroit dans dix, dans quinze, dans vingt & dans vingt-cinq ans, l'intérêt de cinq milliards en Billets de Caisse Nationale, mis en circulation dans le Royaume, en Corse & dans nos Colonies ;

SAVOIR :

Premier compte d'Intérêt.

L'intérêt de 5,000,000,000 en Billets que la Caisse Nationale auroit prêtés à l'Etat, ou quelle feroit valoir en prêtant aux Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés & Particuliers solvables, les fonds dont ils auroient besoin pour rembourser des Capitaux qui leur coûtent de plus forts intérêts, & pour tout ce qu'ils voudroient faire d'utile, calculé pour dix ans, à trois pour cent, . . monte à, ci. 1,500,000,000

Id. Pour quinze ans. .	2,250,000,000
Id. Pour vingt. . .	3,000,000,000
Id. Pour vingt-cinq. .	3,750,000,000

SECOND COMPTE D'INTÉRÊT.

Intérêt de 150,000,000 qu'auroient produit la première année les 5,000,000,000 que la Caiſſe Nationale auroit prêtés ou faits valoir comme il eſt dit dans le précédent compte échu à la fin de la deuxième année, calculé de même à trois pour cent . . . . liv. 4,500,000

Id. de	300,000,000 échu la	3.ᵉ	. . . .		9,000,000
Id. de	450,000,000 *Id.* la	4.ᵉ	. . . .		13,500,000
Id. de	600,000,000 *Id.* la	5.ᵉ	. . . .		18,000,000
Id. de	750,000,000 *Id.* la	6.	. . . .		22,500,000
Id. de	900,000,000 *Id.* la	7.ᵉ	. . . .		27,000,000
Id. de	1,050,000,000 *Id.* la	8.ᵉ	. . . .		31,500,000
Id. de	1,200,000,000 *Id.* la	9.ᵉ	. . . .		36,000,000
Id. de	1,350,000,000 *Id.* la	10.ᵉ	. . . .		40,500,000
			Pour dix ans. .		202,500,000
Id. de	1,500,000,000 *Id.* la	11.ᵉ	. .	45,000,000	
Id. de	1,650,000,000 *Id.* la	12.ᵉ	. .	49,500,000	
Id. de	1,800,000,000 *Id.* la	13.ᵉ	. .	54,000,000	270,000,000
Id. de	1,950,000,000 *Id.* la	14.ᵉ	. .	58,500,000	
Id. de	2,100,000,000 *Id.* la	15.ᵉ	. .	63,000,000	
			Pour 15 ans. .		472,500,000
Id. de	2,250,000,000 *Id.* la	16.ᵉ	. .	67,500,000	
Id. de	2,400,000,000 *Id.* la	17.ᵉ	. .	72,000,000	
Id. de	2,550,000,000 *Id.* la	18.ᵉ	. .	76,500,000	382,500,000
Id. de	2,700,000,000 *Id.* la	19.ᵉ	. .	81,000,000	
Id. de	2,850,000,000 *Id.* la	20.ᵉ	. .	85,500,000	
			Pour 20 ans. .		855,000,000
Id. de	3,000,000,000 *Id.* la	21.ᵉ	. .	90,000,000	
Id. de	3,150,000,000 *Id.* la	22.ᵉ	. .	94,500,000	
Id. de	3,300,000,000 *Id.* la	23.ᵉ	. .	99,000,000	495,000,000
Id. de	3,450,000,000 *Id.* la	24.ᵉ	. .	103,500,000	
Id. de	3,600,000,000 *Id.* la	25.ᵉ	. .	108,000,000	
			Pour 25 ans. .		1,350,000,000

TROISIÈME COMPTE D'INTÉRET.

Intérêt de 4,500,000 qu'auroient produit la feconde année les cent cinquant millions d'intérêt de la première année, échu la troifième, calculé d même à trois pour cent . . . . liv. 135,00

Id. de 9,000,000 échu la 4.e		270,00
Id. de 13,500,000 *Id.* la 5.e		405,00
Id. de 18,000,000 *Id.* la 6.e		540,00
Id. de 22,500,000 *Id.* la 7.e		675,00
Id. de 27,000,000 *Id.* la 8.e		810,00
Id. de 31,500,000 *Id.* la 9.e		945,00
Id. de 36,000,000 *Id.* la 10.e		1,860,00
	Pour 10 ans	4,860,00
Id. de 40,500,000 *Id.* la 11.e . .	1,215,000	
Id. de 45,000,000 *Id.* la 12.e . .	1,350,000	
Id. de 49,500,000 *dd.* la 13.e . .	1,485,000	7,425,00
Id. de 54,000,000 *Id.* la 14.e . .	1,620,000	
Id. de 58,500,000 *Id.* la 15.e . .	1,755,000	
	Pour 15 ans .	12,285,00
Id. de 63,000,000 *Id.* la 16.e . .	1,890,000	
Id. de 67,500,000 *Id.* la 17.e . .	2,025,000	
Id. de 72,000,000 *Id.* la 18.e . .	2,160,000	10,800,00
Id. de 76,500,000 *Id.* la 19.e . .	2,295,000	
Id. de 81,000,000 *Id.* la 20.e . .	2,430,000	
	Pour 20 ans .	23,085,00
Id. de 85,500,000 *Id.* la 21.e . .	2,565,000	
Id. de 90,000,000 *Id.* la 22.e . .	2,700,000	
Id. de 94,500,000 *Id.* la 23.e . .	2,835,000	14,175,0
Id. de 99,000,000 *Id.* la 24.e . .	2,970,000	
Id. de 103,500,000 *Id.* la 25.e . .	3,105,000	
	Pour 25 ans .	37,260,0

TABLEAU *et Récapitulation des divers Comptes qui précèdent.*

SAVOIR:

	Livres.
Montant du premier compte d'intérêt pour dix ans. .	1,500,000,000
Idem du second	202,500,000
Idem du troisième	4,860,000
Frais à déduire	1,707,360,000
Pour frais d'Administration de trente Bureaux que l'on suppose qu'il faudroit établir dans les différentes Provinces du Royaume, calculés (l'un dans l'autre) à 100,000 liv. chaque pour dix ans .	30,000,000
Bénéfice net dans dix ans. . .	1,677,360,000
Montant du premier compte d'intérêt pour quinze ans.	2,250,000,000
Idem du second	472,500,000
Idem du troisième	12,285,000
Frais à déduire	2,734,785,000
Pour frais comme ci-dessus pendant quinze ans . .	45,000,000
Bénéfice net dans quinze ans . . .	2,689,785,000
Montant du premier compte d'intérêt pour vingt ans .	3,000,000,000
Idem du second	855,000,000
Idem du troisième	23,085,000
Frais à déduire.	3,878,085,000
Pour frais comme ci-dessus pendant vingt ans . .	60,000,000
Bénéfice net dans vingt ans . .	3,818,085,000
Monrant du premier compte d'intérêt pour vingt cinq ans	3,750,000,000
Idem du second	1,350,000,000
Idem du troisième	37,000,000
Frais à déduire	5,137.260,000
Pour frais comme ci-dessus pendant vingt-cinq ans .	75,000,000
Bénéfice net dans vingt -cinq ans . . .	5,062,260,000

Il résulte, par les calculs & par les comptes qui précèdent, que la circulation de cinq milliards en billets de Caisse Nationale, placés à 3 pour 100, comme il est dit ci-dessus, donneroit dans dix ans un bénéfice net de 1,677,360,000 l.; dans quinze, de 2,689,785,000 liv.; dans vingt, de 3,818,085,000 liv.; & dans vingt-cinq, de 5,062,260,000 l. — Cette dernière somme seroit plus que suffisante pour retirer, à l'époque de vingt-cinq ans, tous les billets mis en circulation, & l'on pourroit les supprimer entièrement alors, si on ne jugeoit pas convenable que la Caisse Nationale continuât d'en faire circuler une petite portion, pour contribuer à maintenir l'intérêt de l'argent à 3 pour 100, & dont le bénéfice seroit toujours destiné au profit de la Nation.

Ne sachant point précisément si, pour libérer l'Etat de ce qu'il doit en perpétuel, & pour d'autres besoins urgens, il lui faudroit plus ou moins de la somme

de trois milliards qu'on ſuppoſe qu'il emprunteroit de la Caiſſe Nationale, il n'eſt pas poſſible de fixer l'époque (1) de la

(1) C'eſt ſur la ſomme qu'il en prendroit qu'on pourroit fixer entre quinze & vingt-cinq ans l'époque de la ſuppreſſion des Billets mis en circulation, vu que le ~~produit~~ surplus de la ſomme de ~~cinq~~ trois milliards que l'Etat n'auroit point empruntée, & que la Caiſſe Nationale feroit valoir comme il eſt dit ci-deſſus, ſerviroit à retirer les Billets provenants de la ſomme prêtée à l'Etat, & qui ſe trouveroient en circulation.

En laiſſant continuer cette circulation vingt-cinq ans telle qu'on la propoſe, il en réſulteroit que, non-ſeulement l'Etat ſe trouveroit alors entièrement libéré de tout ce qu'il doit en perpétuel, & la Nation plus riche, plus puiſſante, & plus heureuſe qu'elle n'a jamais été; mais auſſi qu'en ſus de la ſomme totale des Billets que la Caiſſe Nationale auroit retirée, il lui reſteroit en eſpèces ou en bons titres un bénéfice d'environ deux milliards que l'on continueroit de faire valoir au profit de la Nation, & qu'on pourroit deſtiner à former une Caiſſe

circulation qu'on propoſe ; mais il eſt certain que s'il n'empruntoit qu'environ

---

de Réſerve qui feroit de la plus grande utilité pour une infinité d'objets eſſentiels, & ſur-tout pour établir dans toutes les Provinces & dans toutes les grandes Villes du Royaume (compriſes toujours nos Colonies & l'Ile de Corſe) des Magaſins d'abondance en bled, en farine, & en autres comeſtibles, qui, non-ſeulement ſerviroient à s'y préſerver des diſettes auxquelles on eſt expoſé, mais auſſi à entretenir les comeſtibles les plus néceſſaires à des prix convenables pour les Vendeurs & pour les Conſommateurs. En attendant l'heureuſe époque à laquelle une telle Caiſſe de Réſerve pourroit être formée, la Caiſſe Nationale de Crédit & de Secours prêteroit aux Provinces & Villes les fonds qui leur ſeroient néceſſaires pour former (ſous une bonne Adminiſtration) ces Magaſins d'abondance ; & en contribuant de cette façon auſſi au bien public, elle s'aſſureroit ce moyen de plus pour avoir toujours ſes fonds en activité.

En ſus de tant d'autres avantages qui réſulte-

trois milliards, & ſi elle avoit lieu pendant vingt-cinq ans, il en réſulteroit tous les bons effets annoncés ci-deſſus, c'eſt-à dire, plus de deux milliards & demi d'économie; la libération de trois milliards de dette Nationale, la prompte ſuppreſſion de la Gabelle & de la Ferme du Tabac; combler le déficit, aſſurer à l'Etat, à 3 pour 100, tous les ſecours extraordinaires dont il auroit beſoin, & l'en libérer, comme il le feroit, des trois milliards; rendre les plus grands ſervices

---

roient pour la Nation de l'établiſſement d'une Caiſſe de Réſerve avec des fonds auſſi conſidérables, il y a tout lieu de croire qu'elle contribueroit beaucoup à lui éviter une infinité de tracaſſeries dans l'intérieur du Royaume, & à lui aſſurer long temps la paix avec ſes voiſins, attendu que les autres Nations ſachant que la France auroit en caiſſe des fonds immenſes qui la mettroient à même de pouvoir, dans l'occaſion, doubler & tripler ſes forces, elles rechercheroient plus que jamais ſon amitié.

aux Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés, & Particuliers ſolvables du Royaume, de nos Colonies & de l'Iſle de Corſe ; faire tomber l'intérêt de l'argent à 3 pour 100 ; détruire l'uſure & l'agiotage, former une Caiſſe de réſerve avec environ deux milliards de fonds en eſpèces ou en bons titres (1), qui feroit une ſource intariſſable de proſpérité pour la France ; établir des Magaſins d'abondance en bled, en farine, & en autres comeſtibles, dans toutes les

---

(1) Il conſte par les trois comptes d'intérêt qui précèdent, que la circulation de cinq milliards en Billets de Caiſſe Nationale, rendroit dans vingt cinq ans 5,062,250,000 ; déduiſant de cette ſomme les trois milliards qu'on ſuppoſe que l'Etat en auroit empruntée, il eſt évident qu'il reſteroit encore dans la Caiſſe-Nationale plus de deux milliards en eſpèces ou en bons titres, qu'elle continueroit de faire valoir au bénéfice de la Nation, & qui formeroit une Caiſſe de réſerve, telle qu'on l'annonce.

Provinces & principales Villes où il n'y en a point, pour les préserver des disettes qu'on y éprouve souvent, & qui causent mille maux, &c.

Il est aisé de prévoir combien la circulation qu'on propose, s'accorderoit avec l'établissement des Etats Provinciaux, ou des Assemblées Provinciales, & combien elle serviroit à adoucir & à faire valoir l'impôt territorial qu'il s'agit d'établir.

Par précaution, dans le cas que quelqu'un craignît qu'une circulation de cinq milliards en billets de Caisse Nationale, ne pût pas avoir lieu en France, vu le numéraire exagéré (1) que bien des gens croient

---

(1) Nous avons une belle preuve de cette exagération par le résultat de la dernière refonte des louis. Suivant les états de divers Hôtels de la Monnoie qu'il y a dans le Royaume, il paroît que depuis l'année 1726, que la précédente refonte de louis eut lieu, jusqu'à l'époque de la dernière, il s'y étoit frappé pour environ onze cent cinquante millions de louis; la nouvelle

que nous y avons, on le prie d'avance de considérer les besoins de l'Etat, ainsi que ceux des Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés & Particuliers solvables, qui payent de forts intérêts pour ce qu'ils doivent, & qui manquent souvent de ressources pour se procurer les fonds qui leur sont nécessaires pour une infinité d'objets utiles qui languissent faute de moyens. Pour peu qu'il prenne la peine de calculer tous ces besoins, il comprendra que la circulation de cinq milliards qu'on propose, non-seulement

---

refonte ne se montant (dit-on) pas à sept cents millions. Malgré les ordres réitérés pour que ceux qui auroient encore de vieux louis les portassent aux Hôtels de la Monnoie, on est fondé à croire qu'il manque en France plus du tiers du numéraire en or que l'on croyoit y avoir. Il en est sûrement à-peu-près de même des espèces en argent; & cette juste observation justifie ce qu'on a dit à ce sujet dans la note qui se trouve à la 35.e page.

en France, mais aussi dans nos Colonies & en Corse, bien-loin d'y être difficile & nuisible, y seroit au contraire facile & très-utile pendant nombre d'années (1).

---

(1) Quoiqu'une bonne partie du sol de la France ne soit point mise en valeur par une infinité d'obstacles qui s'y opposent, on l'estime néanmoins à plus de cinquante milliards (M. Robert de Hesseln, Topographe du Roi, qui travaille à la nouvelle Topographie de la France, & qui en connoît le sol mieux que bien d'autres, l'estime cent milliards tel qu'il est, & susceptible de valoir beaucoup plus). N'y ayant pas en France deux milliards de numéraire dont les quatre cinquièmes au moins sont destinés aux opérations de Finance, au payement des impôts, à des frais de Justice qui sont énormes, aux agiotages, à l'usure, au commerce, aux Manufactures, &c. qui éprouvent néanmoins souvent la plus grande gêne (comme on l'a déjà dit); on laisse à juger à toute personne sensée, s'il est possible que le cinquième restant (environ quatre cents millions) suffise pour faire valoir un sol aussi immense & aussi avantageusement situé que celui de la France. — Pour

Lorſque les Provinces, Villes, Villages, Corps, Communautés & Particu-

---

ſe former une juſte idée du numéraire qu'il faut pour le faire valoir ce qu'il peut rendre, il convient de voir les détails qui ſe trouvent à ce ſujet aux articles *Avances foncières*, *Avances primitives & Avances annuelles* de l'Encylcopédie méthodique, Dictionnaire de l'Economie politique. On ſera alors perſuadé que pour ce ſeul objet, la ſuſdite ſomme de cinq milliards ne ſeroit point trop forte, & que quand on accordera à ce ſol précieux les ſecours & la protection qui lui manquent, on le verra bientôt doubler de valeur par l'abondance de ſes productions qui enrichiroient la France, & qui contribueroient à la proſpérité de ſes Manufactures, de ſon Commerce, &c. — C'eſt aux Etats Provinciaux, aux Corps Municipaux, aux Sociétés d'Agriculture, aux Propriétaires des Terres, aux Chambres de Commerce, aux Armateurs, à des Chefs de Manufactures, aux Fabricans, aux Artiſtes, &c. qu'il faut s'adreſſer pour connoître leurs beſoins, & pour ſe perſuader de la poſſibilité & de l'utilité de la circulation qu'on propoſe.

liers ſolvables, trouveroient à emprunter, à 3 pour 100, les fonds dont ils auroient beſoin pour rembourſer des capitaux qui leur coûtent de plus forts intérêts, & pour mettre à exécution pluſieurs plans utiles de culture, d'établiſſemens de Manufactures, de canaux de navigation, & autres, qui languiſſent faute de fonds; quelle abondance de denrées, de matières premières, & d'articles de Manufactures! quel avantage de pouvoir nous paſſer, dans la ſuite, d'en tirer de l'Etranger, & de pouvoir au contraire en faire nous-mêmes un commerce d'exportation! combien de milliers de bras de plus l'on emploieroit utilement! combien de ménages de plus! quelle augmentation de population! &c.

Après que la circulation de cinq milliards en billets de Caiſſe Nationale, auroit libéré l'Etat & enrichi la Nation au point de n'en avoir plus beſoin, il ſeroit fort aiſé de les ſupprimer en en-

tier, ou de n'en plus laiſſer qu'une très-petite portion, vu que les Directeurs & Adminiſtrateurs de la Caiſſe ayant eu grand ſoin de ne les prêter que ſur de bons titres qu'ils pourroient réaliſer en moins de ſix mois, il ne leur faudroit pas plus de ce terme pour retirer tous ces billets & pour les repréſenter.

La Caiſſe Nationale pourroit faire d'autres bénéfices conſidérables, par le moyen de diverſes opérations ſûres & utiles à la Nation. Celle d'eſcompter de bons effets & de fournir les lettres-de-change qu'on lui demanderoit, lui feroit très-avantageuſe, & feroit d'une grande utilité au Public & aux Commerçans, qui pourroient réaliſer les bons effets qu'ils auroient, & faire paſſer leurs fonds où ils voudroient d'une Province du Royaume à l'autre, & de nos Colonies en France (1), moyennant un mo-

(1) Sans courir les riſques qu'ils courent en

dique change qui ſeroit toujours le même, vu les facilités que la Caiſſe auroit de faire effectuer ces ſortes de paiemens par ſes Bureaux dans les différentes Provinces du Royaume, de nos Colonies, & de l'Iſle de Corſe.

Ces mêmes Bureaux pourroient être auſſi de la plus grande utilité pour faire recevoir les revenus de l'Etat dans toutes les Provinces, & pour les y faire payer où l'on en auroit beſoin, ſans qu'il fût néceſſaire, ni de Fermiers-Généraux, ni de Receveurs-Généraux, ni d'une infinité de Bureaux que l'on pourroit ſupprimer. Outre l'économie de plus de quarante millions que ces ſuppreſſions faciliteroient, il en réſulteroit encore cet avantage, que les Bureaux de la Caiſſe Nationale étant chargés de la recette des revenus de l'Etat dans toutes

---

prenant le papier de ſimples particuliers, qui très-ſouvent n'eſt point payé aux échéances.

les Provinces, ainſi que des paiemens qu'il ordonneroit d'y faire, ils pourroient ſe ménager un plus grand maniement de numéraire, qui faciliteroit leurs opérations, augmenteroit ſes bénéfices, & les mettroit à même de pouvoir changer plus aiſément les billets dont on leur demanderoit la valeur en eſpèces.

Le Bureau Général d'Adminiſtration de la Caiſſe Nationale de Crédit & de Secours qui ſeroit établi à Paris, & qui auroit (comme on a dit) des Bureaux & des Caiſſes particulières dans toutes les Provinces du Royaume, en auroit auſſi dans les principales villes de nos Colonies, ainſi que dans l'Ile de Corſe, pour y rendre les mêmes ſervices qui produiroient également mille bons effets. Ce moyen de tout vivifier dans nos Colonies, vaudroit à tous égards mieux que celui d'y faire circuler un papier dont la réaliſation & l'extinction n'eſt pas bien aſſurée. Quand les Habitans de nos Colonies

& les Négocians dans nos Villes commerçantes trouveront des fonds à trois pour cent, on les verra bientôt ne plus laiſſer languir aucune branche de commerce, & par l'extenſion qu'ils y donneront, procurer mille avantages à leurs Compatriotes. C'eſt cette claſſe de Citoyens qui eſt vraiment utile, & non point celle des ſang-ſues dont nous avons eu trop d'occaſions de parler.

On a eu l'idée de l'établiſſement d'une Banque ou Caiſſe Nationale en France, à l'inſtar à peu près de celle d'Angleterre, dont les bénéfices ſont au profit de ſes Actionnaires ; mais perſonne n'a encore propoſé d'en former l'établiſſement de façon que ſes bénéfices ſoient deſtinés à libérer l'Etat, à ſoulager le peuple, & à enrichir la Nation, comme on le propoſe dans ce Mémoire.

Quoique le nom de Banque Nationale paroiſſe un des plus propres qu'on pourroit donner à l'établiſſement dont il

*23

s'agit, il conviendroit peut-être encore mieux de le former ſous celui de CAISSE NATIONALE de Crédit & de Secours, vu qu'elle ſeroit réellement l'un & l'autre.

E. D'AUDIBERT CAILLE, ancien Conſul de Paix près l'Empereur de Maroc.

A PARIS, chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St-Jacques, N° 31.